



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DES SPORTS

STRATÉGIE NATIONALE

SPORT

SANTÉ

2019-2024

Améliorer l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive de chacun, au quotidien, avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie.



Lutter contre l'accroissement de la sédentarité, l'inactivité physique et l'ensemble des pathologies chroniques qui y sont associées est un enjeu de santé publique.

Roxana Maracineanu, ministre des Sports, et Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, mettent en œuvre une Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024 avec la conviction que la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) pour la santé relève de l'intérêt général.

Inscrite dans le plan national de santé publique « Priorité Prévention », la Stratégie Nationale Sport Santé porte l'ambition de (re)mettre les Français en mouvement sur tous les territoires, de déployer des pratiques adaptées accessibles et encadrées, et de faire reconnaître pleinement le rôle majeur des APS pour la santé physique et mentale de chacun.

La Stratégie Nationale Sport Santé est une politique publique qui s'inscrit dans l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.



LA STRATÉGIE NATIONALE SPORT SANTÉ 2019-2024 S'ARTICULE AUTOUR DE 4 AXES :

LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

LE DÉVELOPPEMENT ET LE RECOURS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE À VISÉE THÉRAPEUTIQUE

LA PROTECTION DE LA SANTÉ DES SPORTIFS ET LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DES PRATIQUANTS

LE RENFORCEMENT ET LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES



AXE 1 : PROMOUVOIR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

Enjeu : Encourager la pratique d'une activité physique et sportive à tous les âges de la vie, de manière régulière, durable et adaptée, et lutter contre les comportements sédentaires dans la vie quotidienne

LES PRINCIPALES ACTIONS

Promouvoir les APS via des campagnes de communication

- Dès 2019, interventions auprès des écoliers et collégiens sur la nécessité de pratiquer une activité physique régulière
- Développement du label « Génération 2024 » pour promouvoir le sport et l'Olympisme dans les établissements scolaires

Développer des offres de pratique ciblées pour chacun des publics : écoliers, étudiants, seniors, professionnels, détenus...

- Dès la rentrée 2019, expérimentation de classes « confiance sport » (cours le matin et activités physiques et sportives l'après-midi)
- Développement de conciergeries sportives au sein des entreprises et des administrations
- Dès 2019, recommandation des APS auprès des seniors lors des stages de préparation à la retraite
- D'ici 2021, développement de programmes d'APS spécifiques pour augmenter de 20 % la pratique dans les EHPAD

Étoffer l'offre locale d'équipements sportifs et encourager la création d'équipements légers de loisirs

- Le ministère des Sports investit 20 millions d'euros sur la construction et la rénovation d'équipements sportifs en priorité sur les territoires carencés en 2019

Favoriser les mobilités actives au quotidien (marche et vélo)

- Lancement du Plan « Savoir Rouler à Vélo » : dispositif d'apprentissage du vélo et de la circulation en autonomie

Déployer les maisons sport santé sur l'ensemble du territoire

- 100 maisons sport santé d'ici fin 2019, objectif de 500 d'ici à 2022

AXE 2 : DÉVELOPPER L'OFFRE À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE (APA) À DES FINS THÉRAPEUTIQUES

Enjeu : Reconnaître le rôle majeur de l'APA dans un parcours de soin pour le traitement des maladies chroniques

LES PRINCIPALES ACTIONS

Mieux sensibiliser et former l'ensemble des médecins à la prescription d'activité physique adaptée

- Dès 2019, mise à disposition des médecins d'outils en appui à la prescription et à la décision médicale à partir des recommandations de la Haute Autorité de Santé

Développer l'orientation et l'accompagnement des patients atteints de maladies chroniques vers une offre et un cadre de pratique adapté

- D'ici 2021, création d'une plateforme en ligne recensant les offres d'APS et d'APA

Accompagner et soutenir le développement des prises en charge de l'activité physique adaptée en mobilisant tous les financeurs possibles

- Dès 2020, l'activité physique adaptée sera inscrite dans le protocole de soin des femmes atteintes de cancer du sein



AXE 3 : MIEUX PROTÉGER LA SANTÉ DES SPORTIFS ET RENFORCER LA SÉCURITÉ DES PRATIQUES QUELLE QUE SOIT LEUR INTENSITÉ

Enjeu : Informer l'ensemble des acteurs sur les bonnes pratiques et alerter la population générale sur les risques engendrés par une pratique mal maîtrisée ainsi que sur les bonnes pratiques

LES PRINCIPALES ACTIONS

Optimiser la surveillance médicale réglementaire pour les sportifs de haut niveau

Établir un protocole de prise en charge harmonisé pour chaque pathologie, notamment pour prévenir et lutter contre les commotions cérébrales

Mettre en place des campagnes de prévention dans différents environnements (sports de montagne, activités nautiques, subaquatiques et aquatiques) et de promotion des pratiques sportives

- Dès 2019, Plan « Aisance Aquatique », expérimentations pour optimiser l'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge (lutte contre les noyades)

Accentuer la formation des encadrants sur le thème de la réglementation et des bonnes pratiques dans le sport

Sensibiliser les professionnels des APS et les adhérents aux risques liés à la consommation de produits dopants

Lutter contre les filières de commercialisation des produits dopants

AXE 4 : DOCUMENTER ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES RELATIVES AUX BÉNÉFICES ET AUX IMPACTS DE LA PRATIQUE SPORTIVE SUR LA SANTÉ ET LA CONDITION PHYSIQUE

Enjeu : Les bienfaits de l'activité physique et sportive pour la santé sont prouvés. Il s'agit aujourd'hui d'en faire la promotion auprès du grand public, des acteurs institutionnels et privés concernés

LES PRINCIPALES ACTIONS

Intensifier la mission de veille sanitaire au sein des fédérations sportives

Favoriser l'observation et la recherche permettant d'évaluer l'impact de la sédentarité et de l'inactivité physique en termes médico-économiques

- En 2019, publication d'une revue de littérature exhaustive sur les connaissances disponibles
- Dès 2019, engagement d'études médico-économiques

Renforcer l'observation des pratiques d'activités physiques et sportives pour améliorer la connaissance et l'analyse de l'accidentologie

- En 2020, mise en place d'un observatoire de l'accidentologie des sports par le ministère des Sports

